

RETOUR EN IMAGES

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTÉ DE L'ELLE
14 DÉCEMBRE



CRÉATION D'UN MASSIF AVEC PLANTES
MÉDICINALES DEVANT LA MAISON DE SANTÉ AVEC
DES ÉLÈVES DU GROUPE SCOLAIRE



AGENDA

Dimanche 2 Février – 9h à 17h
Vide grenier organisé par le Hand-Ball Club de l'Elle au centre sportif de l'Elle

Vendredi 7 Février – 14h
Après-midi découverte et initiation gratuite de 4 pratiques pour mieux gérer son stress organisé par le SAG de l'Elle à la MDA

Vendredi 7 Février -17h30 à 20h
Portes ouvertes du collège Jean Grémillon

Samedi 8 Février- 20h
Dîner dansant organisé par l'APE du collège salle des fêtes de Couvains

Vendredi 6 Mars- 15h à 19h
Don du Sang organisé par l'EFS à la MDA

Jeudi 12 Mars-14h
Concours de belote organisé par le club de l'amitié à la MDA

Dimanche 15 et 22 Mars- 8h à 18h
Elections municipales

A partir du Jeudi 19 Mars
Inscriptions des élèves pour la rentrée 2020-2021 au groupe scolaire Coccin'Elle

Vendredi 20 Mars- 20h30
Soirée théâtre organisée par le Hand Ball Club de l'Elle au centre sportif de l'Elle.

Vendredi 10 Avril- 14h
Carnaval du groupe scolaire Coccin'Elle

S
A
I
N
T
C
L
A
I
R
S
U
R
L
E
L
L
E

N°21

JANVIER
2020

SAINT CLAIR' INFOS

LA LETTRE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAINT CLAIR SUR L'ELLE



MOT DU MAIRE

Ce Saint Clair' Infos est le dernier pour l'équipe municipale en place. Il nous est apparu important de vous tenir informé des dispositions concernant le vote des 15 et 22 Mars.

Par ailleurs, 2 nouveaux services sont déployés. Il s'agit du transport à la demande (SLAM TAD) mis en place par Saint-Lô Agglo et qui s'adresse à tous les habitants. Parallèlement, la fibre optique est disponible via un opérateur pour tous les habitants du bourg.

Saint-Lô Agglo finance l'implantation d'un terrain multisports sur la commune. C'est une opportunité qu'il ne fallait pas laisser passer pour les enfants et les jeunes même si cela nécessite des aménagements qui ne sont que provisoires, car la collecte des ordures ménagères va évoluer dans un délai proche.

Le collège Jean Grémillon a depuis plusieurs années un effectif d'environ 300 élèves. C'est un collège actif où les actions pédagogiques sont riches et nombreuses comme vous pourrez le découvrir dans l'article ou en vous rendant aux Portes Ouvertes du 7 Février.

Les associations vous proposent des temps d'animation, de convivialité que vous trouverez dans l'agenda. L'Association Familles Rurales de la région de Daye va ouvrir l'espace des parents pour le territoire de l'Elle à la maison des services à partir du 24 Février.

Les secrétaires de mairie, les élus restent à votre écoute si vous souhaitez des informations complémentaires.

Bien à vous
Le Maire
Maryvonne RAIMBEAULT

ÉTAT-CIVIL 2019



Nathaël : 1^{er} Mars
Manon : 7 Mars
Emma : 8 Mars
Calie : 9 Mai
Nino : 13 Mai
Athéna : 2 Octobre
Loris : 29 Décembre



Le 3 août
Fabien LERICHE
et
Laetitia LE BLOND

Le 4 mai
Paul BORGNON
et
Dominique HÉLIE

Le 28 septembre
Sébastien SANSON
et
Aurélien SURIRAY

Louis LEVALLOIS : 14 Février
Joseph DUVAL : 19 Mars
Colette JEANNE : 10 Avril
Roger GAILLARDON : 3 Mai
Marcel LUNEL : 21 Mai
Gérard LEPLEY : 20 Septembre
Odette LEVALLOIS : 25 Septembre

PLAN LOCAL D'URBANISME DE SAINT CLAIR SUR L'ELLE

Le règlement du PLU de Saint Clair sur l'Elle a fait l'objet d'une procédure de modification. Celui-ci a été approuvé le 16 Décembre 2019 par le conseil communautaire de Saint-Lô Agglo. Il est applicable depuis le 9 Janvier 2020 et consultable en mairie ou sur le site Internet de la commune : www.saintclairsurelle.fr

NOUS CONTACTER

Commune de Saint-Clair-sur-l'Elle

1 place Guillaume le Conquérant 50680 SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

☎ : 02 33 05 85 92 ✉ : habitants.saintclairsurelle@orange.fr Infos commune : Site Internet : www.saintclairsurelle.fr

Ouverture secrétariat mairie : lundi, mercredi, jeudi, vendredi: 10h-12h mardi 9h-12h et 15h-18h30

Restauration et accueil périscolaire : ☎ : 02 61 52 02 40 ✉ : srpi4communes@orange.fr ou accueillapasserelle@gmail.com

Réalisé par l'équipe municipale
et le secrétariat de mairie

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES ET VOTE PAR PROCURATION

Vous êtes nouvel habitant et/ou pas encore inscrit sur les listes électorales et vous souhaitez voter aux prochaines élections municipales des 15 et 22 mars 2020. Vous avez jusqu'au 7 février 2020 pour vous inscrire en mairie. (voir horaires en dernière page).

Merci de fournir pour votre inscription tout document permettant de vérifier votre identité ainsi que vos droits à être inscrit sur ces listes :

- soit par le domicile (facture EDF, téléphone,...)
- soit par une résidence de 6 mois
- soit par l'inscription au rôle des contributions directes (ex : avis d'imposition foncier,...)

Les jeunes, inscrits d'office n'ont pas besoin de se déplacer en mairie.

Les cartes électorales pour les nouveaux inscrits seront envoyées avant les élections.

Si vous souhaitez voter par procuration, vous pouvez préparer le formulaire CERFA n° 14952*01D disponible sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>
 Cette inscription en ligne ne dispense pas de se rendre près d'une autorité habilitée afin d'attester de son identité et de sa volonté de voter par procuration. Pour notre secteur, les autorités habilitées sont les gendarmeries. La liste complétée est consultable en mairie et sur le site internet de la commune.

UN COLLÈGE ACTIF !

Au Collège Jean Grémillon, les élèves du dispositif U.L.I.S (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) témoignent de certaines actions pédagogiques riches et nombreuses du projet d'établissement qui favorisent les apprentissages scolaires de chacun.

Mathis, inclus en 6^{ème}, raconte : « Le lundi, je vais aux séances de natation à St Lô. On se prépare pour le catamaran du séjour « Sport et Culture » au CRNG à Granville. »

Les 2 jours au Mont St Michel ont été travaillés, avant, avec la réalisation d'un audio guide sur tablettes. Léo, Quentin et Johann, inclus en 5^{ème}, apprécient notamment l'Enseignement Pratique Interdisciplinaire sur le Développement Durable « Cultivons notre jardin ». « Nous avons créé 4 carrés de jardin, semé, récolté des légumes, plantes aromatiques. Il y a plusieurs groupes : Avec le groupe des « cuisiniers », nous avons utilisé des produits de saison. Allez consulter notre vidéo des Muffins au potimarron sur notre chaine YouTube Collège Jean Grémillon ! » Johann ajoute : « Mon groupe construit un hôtel à insectes avec l'aide de l'agent technique ». « Avec mon équipe, dit Léo, on a fabriqué un composteur en bois récupéré auprès d'une généreuse entreprise de St Clair.



Montage du composteur

Des nichoirs à oiseaux ont également été construits. »

Léonie, incluse en anglais 4^{ème}, informe qu'un séjour en Écosse est prévu pour le mois de mai. Tom prépare chaque semaine le projet « comédie musicale » avec séjour à Paris. Noah, en 3^{ème}, a rédigé lettre de motivation et CV pour sa recherche de stages de découverte professionnelle.

De nombreuses autres actions sont mises en place au quotidien : le cross du collège à l'occasion de la journée du sport scolaire, les élections des délégués de classe, opération « collège au cinéma », la journée nationale de lutte contre le harcèlement avec un haut bleu en dress-code et réalisation d'affiches par les élèves, des clubs du midi variés avec notamment le club lecture qui va aller au salon du livre jeunesse à Montreuil...Au collège Grémillon, nous ne sommes pas en manque d'actions !

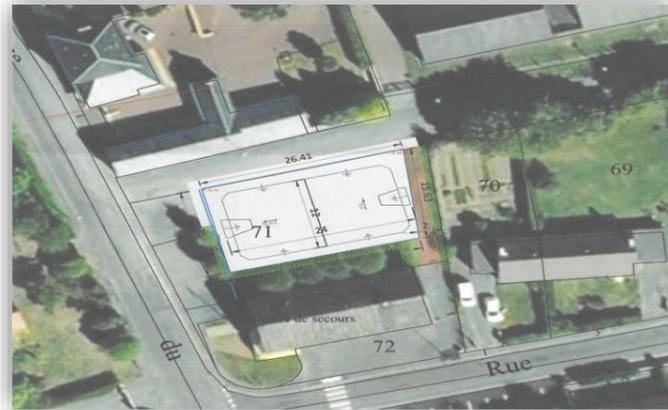
Article réalisé par les élèves du collège de Jean-Grémillon

UN TERRAIN MULTISPORTS AVANT L'ÉTÉ

Un terrain multisports permet aux enfants de pratiquer en accès libre du football, du basket, du handball, du volley, du tennis, du badminton et du hockey.



Terrain multisports de Pont-Hébert



En contre partie nécessité de déplacer les containers très prochainement.



L'espace Tri-Tout sera éclaté sur 2 sites avec sur chaque site la possibilité de déposer verre, papiers, emballages.

Déplacer les containers : emplacement 2



Rue Sire de Creully sur 2 places de parking.

Saint-Lô Agglo va implanter un terrain multisports sur la commune. Plusieurs emplacements ont été étudiés avec l'école, l'accueil de loisirs, les élus, les services de l'Agglo. Le site retenu se situe près du centre de secours et de l'école, là où se trouve actuellement l'espace Tri-Tout. Les travaux s'étaleront entre Février et Mai. Un pare-ballons sera posé le long de la D 292.

Déplacer les containers : emplacement 1



Rue du château- le long du centre sportif

Cette nouvelle organisation est provisoire. Celle-ci fera l'objet d'un bilan après quelques semaines, avec le SIVOM du Point-Fort, car il est indispensable que le tri sélectif continue de progresser. C'est l'intérêt de tous. Par ailleurs, d'autres modifications ont été décidées par Saint-Lô Agglo dans le cadre de la compétence ordures ménagères qui vont impacter les systèmes de collecte et de tri. Je vous remercie de votre compréhension.

Le Maire
 Maryvonne RAIMBEAULT